

Un oiseau matinal commença sa chanson et la fit tressaillir en la rappelant à elle-même. Alors, le visage inondé de larmes, elle s'agenouilla un instant et murmura une prière fervente. Puis, déchirant les feuillets, elle les approcha d'une main ferme de la bougie.

Quand le papier fut consumé, quand des parcelles noirâtres s'envolèrent par la chambre, restes impalpables de ce qu'elle avait aimé comme un trésor, Anne sanglotait. . . . Mais l'ardeur généreuse du sacrifice resplendissait sur ses traits : la jeunesse et l'oubli de soi s'étaient unis pour vaincre l'ambition, et un hymne d'une douceur infinie commençait à s'élever dans son cœur.

XXVI

Quelques heures après, Anne descendit au jardin et s'assit, le livre de George à la main, sous un petit berceau de lilas en fleur. Une sensation d'apaisement s'emparait d'elle : loin de regretter ce qu'elle avait fait, elle comprenait le mot touchant de madame Aymard ; On n'aime jamais mieux qu'après un sacrifice.

Le soleil était déjà haut sur l'horizon ; Anne oubliait les heures, et ne voyait pas le visage demi anxieux, demi malin de Marguerite, qui l'observait de la fenêtre de la salle à manger.

Tout à coup, M. Aymard et Georges s'approchèrent, et Anne releva la tête en rougissant.

— Décidément, ce volume vous intéresse, dit M. Aymard en riant.

Anne n'osa pas regarder Georges. Un instant après, M. Aymard s'éloigna pour relever quelques arbustes, et le jeune homme resta debout à l'entrée de la tourelle.

— Puis-je demander quel est le livre qui vous a rendue si matinale ? dit-il en souriant.

Anne hésita un instant, puis le lui tendit. Georges regarda le titre, tressaillit, et laissa tomber le volume sur la petite table rustique. Le sourire s'était effacé de ses lèvres.

— Quoi ! vous intéresse-t-il véritablement ? Le public en a fait peu de cas. . . . C'est un de ces ouvrages oubliés aussitôt que parus. . . .

Il y avait tant de douloureuse amertume dans sa voix qu'Anne lui tendit la main par un mouvement spontané.

— Ce livre est si noble ! s'écria-t-elle avec chaleur.

Il comprit qu'elle savait tout, et devint mortellement pâle.

— Ainsi, dit-il, les dents serrées, rien ne me sera épargné, pas même l'humiliation de voir cet essai malheureux connu de vous, et son auteur encore diminué à vos yeux par un échec si complet !

Les yeux de la jeune fille se remplirent de larmes.

— Qu'importe la forme plus ou moins attrayante, dit-elle, si les pensées sont hautes, l'intelligence large et pleine, le cœur loyal et généreux ? Je suis fière qu'un de mes amis ait pensé ce livre.

— Mais non pas qu'il l'ait écrit ! ajouta-t-il d'un accent amer.

Je vous le répète, je suis fâché que vous ayez lu cet ouvrage. . . . Je redoutais votre jugement. . . . Vous êtes d'autres ont dû vous le dire avant moi, tellement supérieure aux femmes de votre âge. . . .

— Ne parlez pas ainsi ! s'écria-t-elle douloureusement. Si j'ai pu croire non pas mes facultés, mais mes aspirations supérieures à celles des autres jeunes filles, j'en ai été cruellement punie. . . . Je me suis méprise sur moi-même et sur ceux qui m'entouraient, mes jugements ont tous été faux, oui, tous ! parce que je ne savais pas où était le bonheur ici-bas.

Elle pleurait, et Georges, très ému, balbutia :

— Et où pensiez-vous le trouver ?

— En moi-même. . . . Ah ! si j'avais su me laisser diriger par les autres !

Elle tordit involontairement ses mains dans un élan de douleur, puis reprit avec un calme forcé :

— Ne dites jamais que je suis supérieure aux autres femmes. . . .

Qui tend à se placer dans une sphère à part doit souffrir de l'isolement. . . . J'ai été folle et présomptueuse. . . . Maintenant, j'ai soif de me laisser conduire et guider. . . .

Il la regardait avec surprise, interdit et désolé à la vue de son chagrin. Il l'attribuait en partie à la pensée de retourner vivre chez M. de Douhaut, et sa généreuse nature l'emporta.

— Jadis, dit-il, vous avez refusé ma main. . . . Depuis, j'ai pu croire qu'un autre. . . . Oh ! pardonnez-moi de vous le demander, mais cet autre ? . . .

— Celui auquel vous faites allusion m'a marchandée répondit Anne, tremblante, et le prisme à travers lequel je le voyais s'est évanoui. . . . Il y a eu des malentendus dans ma vie, ajouta-t-elle, fondant de nouveau en larmes.

— Alors, si votre cœur est libre, laissez-moi vous offrir mon nom. . . . Je sais que vous ne m'aimez pas, mais j'ai la confiance que mon dévouement gagnera un jour votre tendresse. . . . Du moins, vous aurez un foyer, et ma vie sera consacrée à vous rendre heureuse.

Les sanglots de la jeune fille redoublèrent, et Marguerite, qui venait d'apparaître à l'entrée de la tourelle, s'arrêta, interdite.

— Je vous afflige de nouveau ! s'écria Georges, désolé.

Anne lui tendit la main, et leva sur lui ses yeux timides et brillants.

— Je ne pouvais pas vous demander moi-même d'être votre femme, dit-elle, souriant à travers ses larmes.

Une exclamation étouffée lui répondit. . . . Le bras puissant de Georges se glissa avec un tendre respect autour de sa taille frêle, et elle sentit sa vie soutenue et protégée. . . .

XXVII

Madame Georges Auvray vit à Beaubois, à l'abri de la tendresse si pure et si forte qui, chaque jour, fait éclore en elle des qualités plus douces. . . . La gaieté de Georges a fait envoler sa mélancolie, et le bonheur, ses rêves d'ambition. Leurs courts séjours à Paris leur font apprécier davantage les joies de leur foyer, et Anne n'envie point l'existence brillante de Laurence, qui, tout entière au monde, et l'idole de son entourage, continue cependant à tenir son mari sous le charme. . . . Mais, bien que son visage reste jeune, madame de Douhaut songe parfois avec tristesse aux années qui s'avancent. . . . Peut-être alors cherchera-t-elle auprès de Georges et d'Anne les joies les plus paisibles de l'âge mûr. . . .

M. et madame Aymard viennent chaque année à Beaubois, et le grave professeur, faisant amende honorable, a reconnu qu'une femme peut être conquise par un insuccès. . . .

— Anne, s'écrie le Dr Sertan, arrivé à l'improviste, et faisant sauter sur ses genoux l'enfant de Georges, qui fourrage en riant sa chevelure en désordre, je voudrais que la pauvre Alix vous vit ainsi, mariée, mère, joyeuse et vraiment féminine !

Georges baise tendrement le visage souriant de sa femme bien-aimée, et redresse sa grande taille avec l'innocent orgueil d'un homme heureux. . . .

LES ÉCHECS

Montréal, 8 juin 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 312. — MM. H. Lupien, Québec ; H. Lalandy, New-York ; V. Gagnon, S. Tudeu, Eusèbe J. Maurien, Québec ; F. H. Gingras, Trois-Rivières ; Un ami, Saint-Hyacinthe ; E. Legault, Ottawa ; N. H. Guérin, M. Lafrenai, P. Fabien, L. Dargis, Montréal ; Un amateur, Terrebonne.

NOUVELLES.

La veille de l'ouverture du tournoi international d'échecs à Vienne, dit la Vie Moderne, un banquet en l'honneur des joueurs étrangers a été offert par le baron Albert de Rothschild, président du cercle des échecs de cette ville, qui a annoncé que l'empereur François-Joseph mettait à la disposition du comité une somme de 5,000 francs qui doit être affectée à la création d'un prix d'honneur.

Nous donnerons à la fin du tournoi un tableau indiquant le résultat définitif de la lutte : d'ici là, nous nous contenterons d'enregistrer les résultats que nous penserons devoir intéresser nos lecteurs. Citons pour aujourd'hui la victoire de M. Steinitz sur M. Blackburne, de MM. Winawer sur MM. Zukertort et Blackburne, du capitaine Mackenzie sur M. Winawer, de M. Zukertort sur M. Steinitz, de M. English sur M. Paulsen, enfin les deux parties nulles jouées par le capt. Mackenzie contre MM. Steinitz et Zukertort.

Il sera distribué près de 15,000 francs de prix ainsi répartis : 1er prix, 10,000 francs ; 2e prix, 2,000 fr. ; 3e prix, 1,000 fr. ; 4e prix, 500 fr. ; 5e prix, 300 fr. ; 6e prix, 200 fr.

Plus récent.—Au moment de mettre sous presse une dépêche de Vienne arrivée en cette ville donne le résultat suivant : Mackenzie, 13½ parties ; Winawer et Mason, 13 ; Steinitz et English, 12½ ; Blackburne, 12 ; Zukertort, 11½ ; Hurby, 11 ; Ware, 6½.

Durant les jours sombres de la Révolution française, Robespierre avait un soir pris place à une table d'échecs, au Café de la Régence, et attendait depuis longtemps un adversaire, lorsque tout à coup un jeune homme de fort belle apparence s'approcha de lui, et, sans façon, ouvrit la partie. Robespierre perdit cette partie, puis une deuxième. Piqué dans son orgueil, Robespierre dit à son adversaire :

— Quel enjeu mettez-vous ?

— Une tête d'homme, fut la réponse de l'inconnu.

La partie fut de nouveau perdue par Robespierre.

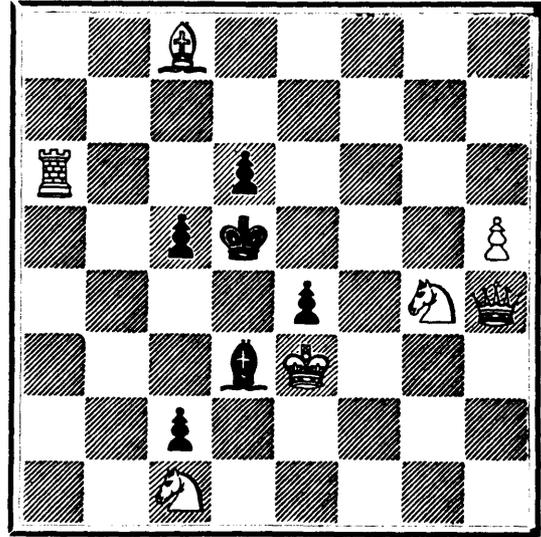
— J'ai gagné, dit le jeune homme, donnez-moi la tête de Louis XVI.

Robespierre, fidèle à sa parole, signa un ordre d'élargissement pour le comte de R. . . . alors emprisonné comme suspect. Ce jeune homme, paraît-il, n'était autre que la fiancée du comte R. . . .

PROBLÈME No. 313.

Composé par Mademoiselle RUDSE, Angleterre.

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 312.

- |                          |             |               |
|--------------------------|-------------|---------------|
| <b>Blancs.</b>           |             | <b>Noirs.</b> |
| 1 C 6e F D               |             | 1 R 5e R      |
| 2 F 2e R                 |             | 2 R 4e F      |
| 3 F 3e D, mat.           |             |               |
|                          | <b>Si :</b> | 1 R 4e F D    |
| 2 F 3e R, échec          |             | 2 R joue.     |
| 3 F 2e R on 3e F R, mat. |             |               |

Méfiez-vous de ces remèdes qui sont annoncés comme guérissant toutes les maladies du foie, des reins, des rognons et autres, car ils ne font que soulager pour quelque temps, tandis que les Amers de Houblon sont un remède certain et efficace ; leur effet est permanent.

RIEN DE SUPÉRIEUR.—C'est ce que dit un correspondant après avoir entendu raconter par M. Marsden sa guérison presque miraculeuse opérée par l'Huile de St. Jacob ; il avait souffert depuis près d'un an d'un rhumatisme aigu et il a suffi d'une seule bouteille pour opérer cette guérison.—Standard. Syracuse.

**\$200 de récompense.** — Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables Amers de Houblon ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les "Amers de Houblon." Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, mardi le *vingt-septième jour de juin prochain*, pour la formation d'un canal devant relier les eaux supérieures de la Baie de Quinté avec le Havre de Presqu'île, sur le lac Ontario.

On pourra voir à ce bureau et à Brighton, une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après jeudi le *huitième jour de juin prochain* ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$3,000 : cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.



NAVIGATION DE LA RIVIERE TRENT.

Canaux de Fenelon Falls, Rapides Buckhorn et Burleigh.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour la navigation de la rivière Trent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest, mercredi, le *cinquième jour de juillet prochain*, pour la construction de deux écluses d'ascension, piliers de pont et autres travaux à Fenelon Falls ; aussi pour la construction d'une écluse aux Rapides Buckhorn, et pour la construction de trois écluses, une digue et piliers de pont aux Chutes Burleigh.

Les travaux à chacun de ces endroits seront adjugés séparément.

On pourra voir à ce bureau des cartes des différents endroits ainsi que les plans et devis des travaux à faire, dès et après mercredi, le *vingt-troisième jour de juin prochain* ; on pourra aussi s'y procurer des formules imprimées de soumission. Semblable renseignement au sujet des travaux à faire à Fenelon Falls sera fourni à cet endroit-là, et quant à ceux de Buckhorn et Burleigh, on pourra obtenir ces renseignements au bureau de l'ingénieur local, Peterborough.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions pour les divers travaux devront être accompagnées d'un chèque de banque accepté, comme suit :

- |  |         |
|--|---------|
| Pour les travaux de Fenelon Falls. . . . . | \$1,000 |
| do Rapides Buckhorn. . . . .               | 500     |
| do Chutes Burleigh. . . . .                | 1,500   |

Et que ces diverses sommes seront confisquées si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 22 mai 1882.